

Marigny Initiatives



Le journal de la commune de Marigny-le-Lozon

PRINTEMPS 2025



LE MOT DU MAIRE...

La jeunesse, un pari d'avenir !

En lisant ce Marignitatives, vous pourrez constater à quel point nous pouvons être fiers de notre jeunesse ! De l'école publique qui maintient ses effectifs et ne connaîtra pas de fermeture de classe à la rentrée prochaine, pourtant actée l'an passé et annulée de justesse, à l'orientation des collégiens et lycéens lors du Forum Avenir Jeunes du 4 avril dernier, en passant par les missions Argent de Poche qui connaissent un franc succès ou la remise des premières cartes d'électeurs, la jeunesse marignaise avance sereinement vers l'avenir. Et tant mieux !

N'oublions pas qu'il y a à peine 5 ans, le quotidien était complètement bouleversé par la pandémie de Covid et que chacun a dû s'adapter. Des tout petits de maternelle qui ont découvert les logiques mathématiques sur des feuilles imprimées ou en manipulant leurs propres jeux à la maison, aux lycéens dont on conteste la valeur d'un baccalauréat obtenu sans réel examen, chacun a dû apprendre à s'adapter, à mettre de la distance avec l'autre pour protéger chacun.

Attention, tout n'est pas rose et certains de nos jeunes ont perdu leur bienveillance dans ces temps particuliers. Rappelons-nous que c'est à nous, adultes, de leur montrer l'exemple par le respect de l'autre, la tolérance et l'acceptation des avis divergents. Quand les plus récalcitrants refusent d'entendre, nous sévissons car l'argent public n'a pas vocation à réparer des dégradations inutiles ou gérer des conflits sans fondement.

Argent public, justement. Après la saga "Un été sans gouvernement" et les épisodes du "Qui sera le prochain premier ministre ?", nous avons enfin retrouvé un semblant de stabilité qui a permis à l'Etat français d'être doté d'un budget, grâce au vote de nos députés. De ce budget découle notamment la dotation de fonctionnement des communes. Le 25 mars, la commune de Marigny-le-Lozon a voté son budget pour l'année 2025. Il demeure ambitieux, grâce à une gestion rigoureuse des ressources et des dépenses. Et il acte le maintien des taux d'imposition, sans augmentation : c'est toujours un défi que l'équipe municipale souhaite relever pour vous ! Encore une fois, nous y sommes parvenu. Mais quand l'Etat annonce d'ores et déjà 40 milliards d'euros à trouver pour le budget 2026, pourrons-nous tenir encore longtemps ? Nous ferons tout pour !

Je ne peux terminer cet éditorial sans évoquer Roger Potier. A l'origine de la création du Mémorial Cobra, Roger s'est éteint le 4 mars dernier. Epicier de la commune pendant de très longues années, il a consacré sa retraite à notre jeunesse. Que ce soit pour les cours de peinture qu'il a pu donner à l'école ou la transmission de sa mémoire du Débarquement aux jeunes générations, Roger était la Mémoire de la commune. Merci à lui d'avoir éclairé nos connaissances de la Seconde Guerre mondiale de ses témoignages aussi précis que précieux et d'avoir tant donné à Marigny-le-Lozon et sa jeunesse. Nous y reviendrons dans le prochain numéro. Souhaitons que son souvenir éclaire l'avenir de notre commune, de notre petite ville de demain, bien ancrée dans ses souvenirs d'hier et dont le cœur bat sereinement au présent.

Fabrice LEMAZURIER



*Editeur : Mairie de Marigny-le-Lozon
1 Place Cadenet - Marigny
50570 MARIGNY-LE-LOZON
Directeur de la publication :
F. LEMAZURIER*

Edité par nos soins



MISSIONS "ARGENT DE POCHE"

L'objectif des missions "Argent de poche" est de permettre aux jeunes de 15 à 18 ans habitant MARIGNY-LE-LOZON de connaître les métiers et missions réalisés au sein de la collectivité locale.

Les missions auront lieu pendant les vacances d'été du 7 juillet au 22 août 2025 et sont réalisées dans des domaines d'activités différents : service technique, administratif, communication, entretien des locaux...

Chaque mission dure trois heures consécutives et donne lieu à une indemnisation de 5 € par heure, qui est payée à la fin de la semaine.

Vous pouvez récupérer le dossier de candidature auprès de l'accueil ou sur le site internet de la mairie.

CÉRÉMONIE CITOYENNE

Ce mardi 8 avril le maire a eu le plaisir de remettre à 9 jeunes, sur les 28 nouvellement inscrits, leur carte électorale et un livret du citoyen. Dans son discours, il leur a demandé d'être "curieux, de s'informer, d'échanger et de débattre" et leur a souhaité la "bienvenue dans la grande famille des citoyens engagés".

Deux des jeunes conseillers départementaux étaient présents pour cette occasion.





Les nombreux stands et ateliers ont accueilli les jeunes tout au long de l'après-midi.



Un grand merci aux jeunes de l'IDRIS qui ont participé à la réalisation de l'affiche et du logo mais qui étaient aussi en charge de l'accueil des jeunes et des familles ce vendredi 4 avril.



La journée s'est close avec une belle prestation des jeunes de l'école de musique Canisy-Marigny

LABEL VILLE PRUDENTE

En 2017, l'association Prévention routière lance le label « Ville prudente ». Ce label est destiné à récompenser les communes de toute taille pour leur engagement en matière de prévention et de sécurité routière.

Aujourd'hui 530 villes sont labellisées. Le réaménagement de notre bourg, commencé sous le précédent mandat et poursuivi sous l'actuel, s'inscrivait parfaitement dans les objectifs du label. Après avoir postulé, nos engagements et notre travail ont été récompensés par l'obtention de ce label avec 2 cœurs - le maximum étant de 5. Ceci n'est que le début et nous allons continuer pour améliorer encore la sécurité de nos citoyens.

Philippe Pradeau-Bréard : « En tant qu'élu et bénévole à la Prévention routière, cette récompense me fait un énorme plaisir. »



Fabrice Lemazurier, maire en compagnie de Philippe Pradeau Bréard qui a suivi le dossier

FERMETURE DU POLE PUBLIC

A noter :

Le Pôle Public (mairie, agence postale et bibliothèque) sera fermé :

- * Vendredi 2 mai 2025
- * Vendredi 9 mai 2025
- * Vendredi 30 mai 2025



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions suivantes pour 2025 :

Associations Anciens Combattants Marigny : 190 €
Associations Anciens Combattants Lozon : 190 €
Association des donneurs de sang : 50 €
Association Lyre Marignaise : 1 000 €
Bibliothèque de Marigny : 4 500 €
Comité des fêtes Marigny : 450 €
Comité des fêtes Lozon : 450 €
Prévention routière : 80 €
Secours Catholique : 130 €
Association Fil d' Argent : 2 000 €
Association des parents d'élèves école Julien Bodin : 500 €
Association Croix de guerre & valeur militaire : 50 €
Panier solidaire: 3 350 €
Jardins familiaux : 100 €
Société de Chasse Lozon-le Mesnil Vigot : 190 €
Marigny Evénement : 2 000 €
Marigny Tourisme : 1 000 €
Keep cool country : 300 €
Polycar compétition : 200 €
Arts divers : 400 €
WMLLL : 500 €
Marigny Pilates : 300 €
Ilot de biodiversité : 1 000 €
Naia Records : 500 €
Ecole de musique Canisy-Marigny : 6 900 €
TOTAL 26 330 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



OPERATIONS EN COURS :

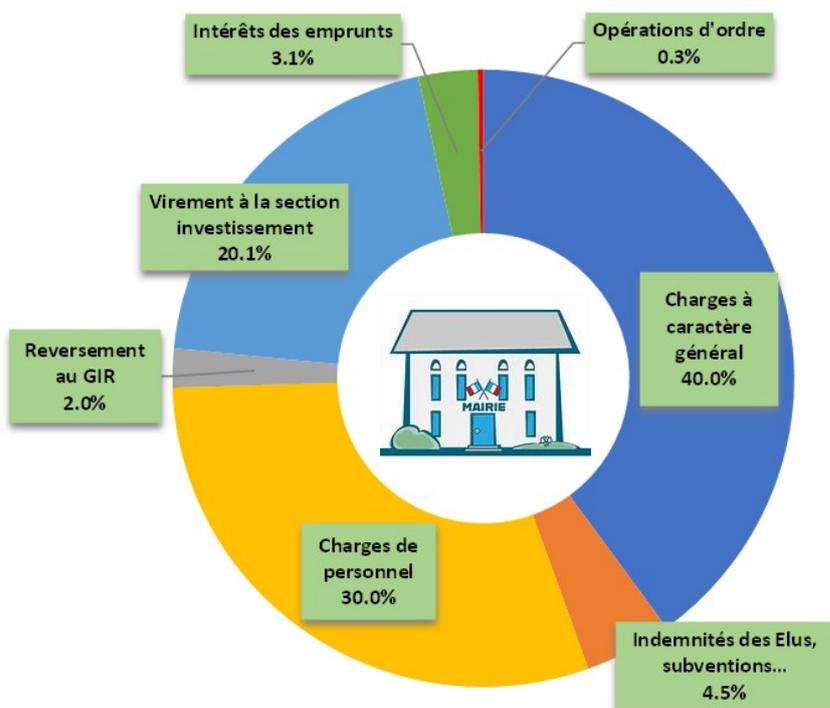
Mobilier de l'espace mutualisé de l'EHPAD : 3 000 €
Eclairage public rue de Carantilly, rue du 13 juin et rue Flandres Dunkerque : 6 000 €
Panneau lumineux de Lozon : 14 544 €
Eclairage public solaire rue des Ormes : 17 000 €
Aménagement de bourg Tranche 2 : 20 000 €
Poteaux incendie : 25 000 €
Espace Westport : 30 000 €
Démolition des bâtiments en ruine : 50 824 €
Voirie 2024 : 57 529 €
Signalétique routière : 78 008 €
Menuiseries école Julien Bodin : 99 000 €
Aménagement de bourg Tranche 3 : 233 900 €
Mobilités douces : 240 000 €
Dojo : 250 000 €
Eclairage public intelligent : 350 000 €

OPERATIONS NOUVELLES :

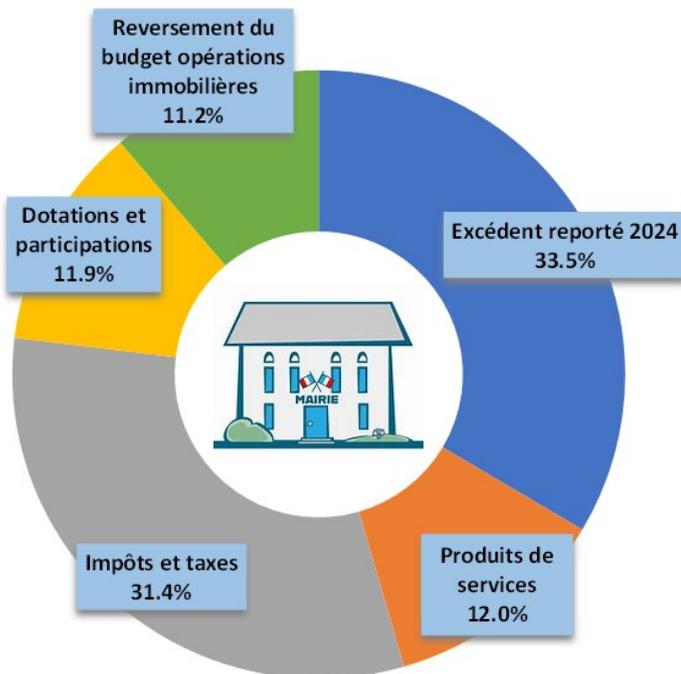
Isolation acoustique de l'école de musique : 4 000 €
Travaux de l'église de Lozon + achat de chaises : 5 000 €
Tables de ping-pong école Julien Bodin et étang : 5 000 €
Tables de pique-nique et bancs PMR : 5 000 €
Karcher pour les services techniques : 5 000 €
Illumination de Noël : 5 000 €
Panneaux de rue : 5 000 €
Défibrillateurs : 5 000 €
Menuiseries pôle public : 10 000 €
Salle des fêtes de Lozon : 10 000 €
Equipement cantine : 12 000 €
Plancher amovible place Westport : 20 000 €
Chauffage de la maison médicale : 20 000 €
Travaux de l'école Julien Bodin : 30 000 €
Travaux de l'église de Marigny : 30 000 €
Ponton et aménagements à l'étang : 40 000 €
Vidéoprotection : 50 000 €
Poteau incendie : 70 000 €
Végétalisation du cimetière de Marigny : 81 000 €
Contrôle d'accès des bâtiments : 98 669 €
Solidification des berges de l'étang : 100 000 €
Voirie 2025 : 200 000 €
Réserve immobilière et foncière : 300 000 €
Entrées de bourg : 300 000 €

Le budget est un document prévisionnel qui fixe les dépenses et les recettes de la commune pour l'année à venir avec les éléments connus au moment du vote de son adoption. Au 25 mars, le montant des dotations de l'Etat n'étant pas connu, des recettes supplémentaires devraient être notifiées prochainement.

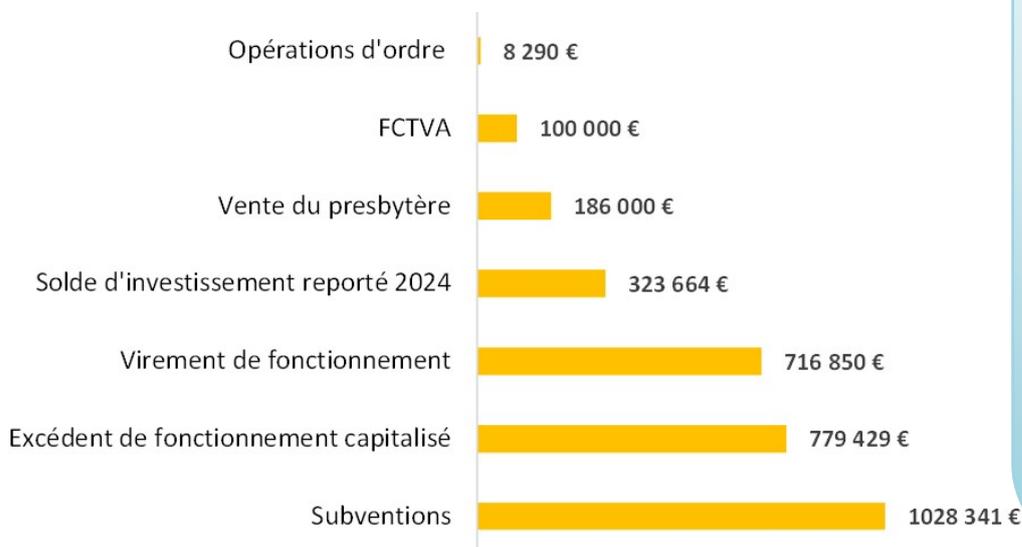
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



FISCALITE

MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2025

Foncier bâti : 41.27 %
Foncier non bâti : 38.73 %
Taxe d'habitation : 11.30 %

Soit par commune déléguée :

	2025	MARIGNY	LOZON
Foncier bâti	41.42	39.35	
Foncier non bâti	39.72	37.47	
Taxe d'habitation	11.47	10.62	

BILAN 2024

France Services Marigny-le-Lozon

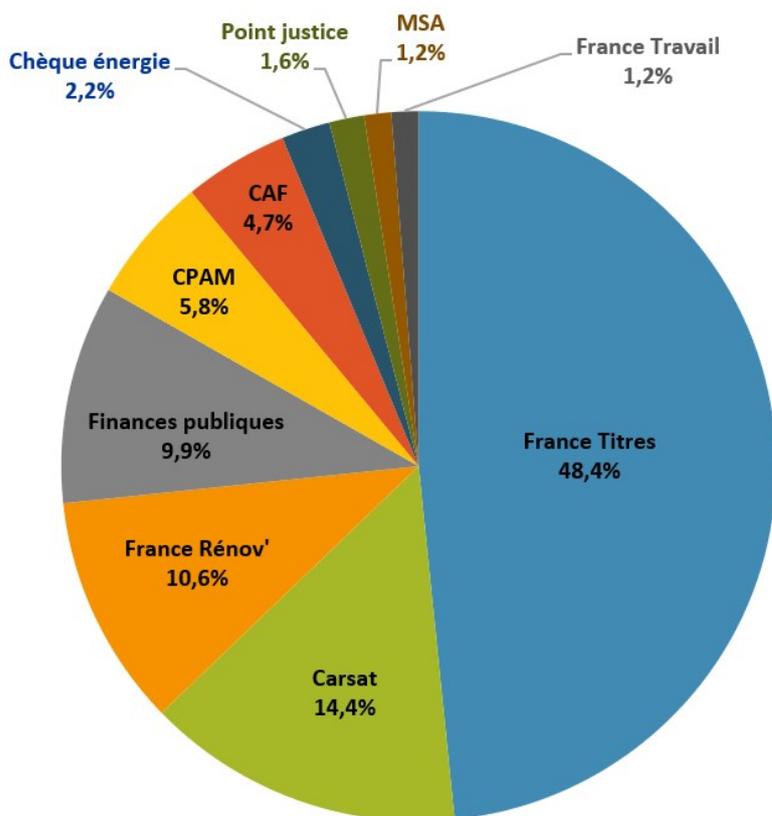


LA FREQUENTATION

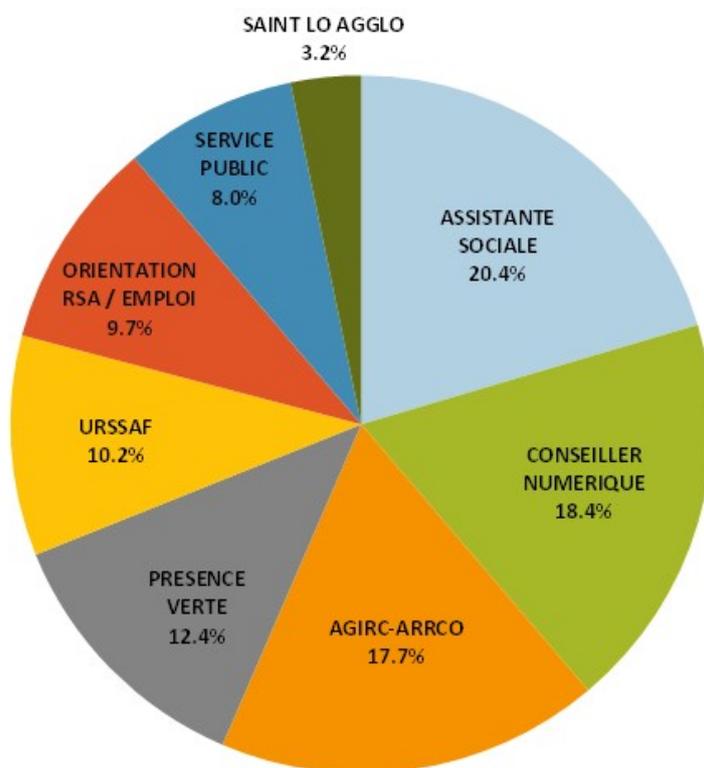
En 2024, 2701 demandes ont été traitées par les conseillères France Services de Marigny-le-Lozon, soit presque 500 de plus qu'en 2023. Les usagers aidés proviennent principalement de Marigny-le-Lozon (42,53%) et des communes alentours (56,34%).

115 personnes ont utilisé les ordinateurs en accès libre de l'espace numérique.

LES DEMANDES PAR PARTENAIRE NATIONAL



LES DEMANDES PAR PARTENAIRE LOCAL



Âge des usagers

15 à 24 ans	1,9%
25 à 34 ans	5,1%
35 à 44 ans	5,8%
45 à 54 ans	12,7%
55 à 64 ans	30,1%
65 à 74 ans	33,6%
75 ans et plus	9%

Femme	57,44%
Homme	42,56%

THÉMATIQUES LES PLUS ABORDÉES

Pré-demande de carte d'identité et passeport	439
Immatriculation de véhicule	325
Retraite personnelle	250
Ma Prime Renov'	197
Permis de conduire	171
Impôts	154

ATELIERS FRANCE SERVICES EN 2024



Atelier CPAM de création de compte ameli et d'espace santé



Présentation des démarches France Services sur le marché et aux portes ouvertes de l'EHPAD



Création de compte et utilisation de Doctolib



Atelier PIX avec une conseillère numérique du Département



DECLARATION D'IMPÔT 2025



La campagne de déclaration des revenus 2024 a débuté depuis le 10 avril 2025. Vous allez recevoir votre déclaration d'impôts au cours du mois d'avril.

La date limite pour faire sa déclaration de revenus papier est fixée au **20 mai 2025**. La date limite pour déclarer ses revenus en ligne est fixée au **28 mai 2025** pour le département de la Manche.

Nos conseillères France Services sont disponibles sur rendez-vous pour vous aider dans vos démarches.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSERVEZ ANTICIPEZ VOYAGEZ

Vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler!



Gagnez du temps avec la pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr

INFOS ECOLE

TARIF DU REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE A LA RENTREE SCOLAIRE 2025-2026

A compter de la rentrée scolaire 2025-2026, le tarif du repas pris au restaurant scolaire sera le suivant :

	TARIF pour les parents résidant à MARIGNY-LE-LOZON	TARIF pour les parents résidant HORS MARIGNY-LE-LOZON
Repas pris toute l'année, toute la semaine	3.79 €	4.09 €
Repas pris toute l'année 1, 2 ou 3 fois par semaine	4.09 €	4.29 €
Repas pris de façon exceptionnelle	4.79 €	4.79 €



PORTES OUVERTES ECOLE JULIEN BODIN



RESTAURANT SCOLAIRE GARDERIE PERISCOLAIRE



**VENDREDI 13 JUN
DE 17H A 19H**



MAINTIEN DES 14 CLASSES (ULIS INCLUS) A LA RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

L'inspecteur d'académie a confirmé au Maire, par un courrier en date du 21 mars 2025, le maintien du 14ème emploi provisoire d'enseignant pour la rentrée scolaire 2025-2026. Il précise que cette décision peut être révisée en fonction des effectifs enregistrés en juin mais la mairie a bon espoir pour que tout se passe pour le mieux en septembre.

QUOI DE NEUF DU CÔTÉ DE LA CANTINE ?

Recette

Crumble végétarien

INGREDIENTS - QUANTITE POUR 10 PERS :

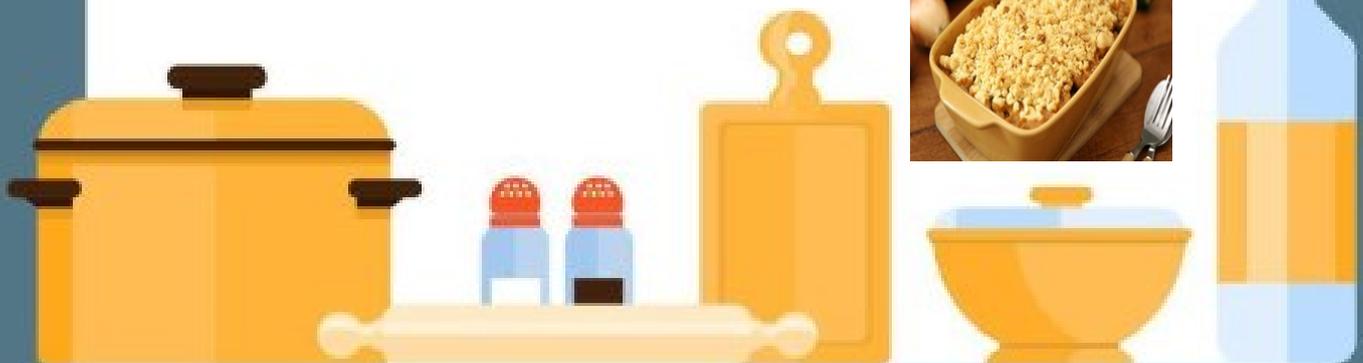
- 200 gr de fromage emmental râpé
- 600gr de pommes de terre brut
- 1kg de courges butternut ou courgettes du jardin
- 150g de millet
- 100gr d'oignon
- Ail frais
- 100gr d'haricots blancs
- 50gr de noisettes décortiquées
- 50cl de tamari (sauce soja)
- 5cl d'huile d'olive
- 6gr de sel fin et 1gr de poivre moulu



PROGRESSION :

- **Eplucher** les oignons, l'ail fraîche, **hacher**.
- **Laver, désinfecter et éplucher** les courges, **éplucher, laver et désinfecter** les pommes de terre.
- **Couper** les courges et les pommes de terre en cubes.
- **Cuire** les oignons dans l'huile d'olive, ajouter l'ail et laisser cuire une à deux minutes.
- **Ajouter** les courges et les pommes de terre en cubes, **cuire** à l'étouffée pendant au moins 30 minutes, assaisonner.
- **Cuire** les haricots blancs et **cuire** le millet à part avec le tamari.
- **Faire le crumble** avec les haricots blancs écrasés, le millet, les noisettes et une partie du fromage emmental râpé.
- **Emietter** le crumble sur les légumes cuits (oignons, ail, courges et pommes de terre), parsemer le dessus avec l'autre partie du fromage emmental râpé.
- **Faire gratiner** à four chaud pendant environ 10 à 15 minutes et servir avec une salade.

Et bon appétit !



L'ES MARIGNY FÊTERA SES 100 ANS

LE SAMEDI 14 JUIN PROCHAIN

L'Étoile Sportive de Marigny (ESM) Football) n'est pas la plus vieille association de Marigny-Le-Lozon – le Comice agricole, le Comité des fêtes ou bien encore la Lyre marignaise – ont débuté leurs activités avant 1925, date de la mise en place d'un terrain – le Champ de foire où est actuellement situé le Collège Jean-Monnet – et d'une équipe sous l'égide du Dr Marcel GUILLARD, de Marcel LEROQUIER, d'Eugène LORENT et de « Totor »* (dont les archives n'ont hélas pas gardé le nom).



Ces deux photos sont un beau symbole du Centenaire avec ci-dessus, en 1925, l'aménagement du « Champ de foire » où se tenaient les ventes de bestiaux et cent ans plus tard la réalisation d'un des plus beaux de la région.

Remerciements à la famille LEROQUIER, notamment Marie-Jo, la petite-fille de Marcel LEROQUIER, l'un des fondateurs du club, d'avoir conservé ces photos « historiques » et de nous les avoir prêtées et merci à la municipalité de Marigny pour son engagement avec ce bel outil qu'est le Stade Yves-Lemazurier et sa participation à ce Centenaire.

La première trace écrite de football à propos de Marigny se trouve dans *Le Journal de la Manche et la Basse-Normandie*, hebdomadaire aujourd'hui disparu, à la date du samedi 22 août 1925 (voir document page suivante).

Dans la rubrique Sports de Marigny, on peut y lire : « Les jeunes de Marigny et des environs désireux de pratiquer le football associations sont priés de se faire inscrire chez M. LEROQUIER à Marigny. Entraînements tous les dimanches et jours fériés à 3 heures de l'après-midi sur le champ de foire ».

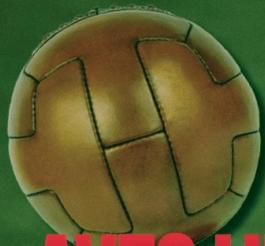
Il faut croire que l'appel a été entendu puisque 100 ans plus tard, le football est toujours présent à Marigny, devenue entretemps Marigny-Le-Lozon...

Que s'est-il passé depuis le communiqué de Marcel LEROQUIER ? Ce centenaire organisé par les actuels dirigeants de l'ESM est une belle occasion de le découvrir à travers la réalisation de 13 panneaux qui raconteront l'histoire du club, avec ses hauts et ses bas, par tranche de dix années. Vous trouverez dans la page centrale les deux premiers : **1925/26 : des débuts difficiles mais honorables et 1926/1935 : un long et dur apprentissage...**D'autres panneaux ont par exemple pour titre : **1936-1945 : un nouveau départ et puis la Guerre !** ou **1956-1965 : la plus belle de toutes les saisons ?** ou bien encore **1966-1975 : la naissance d'une équipe de Juniors** ou en conclusion **2016-2025 : il ne faut jamais désespérer de l'avenir !**

Venir lire ces panneaux le samedi 14 juin prochain et rencontrer tous les anciens joueurs dont Charles JACQUET qui fit une belle carrière chez les professionnels du FC ROUEN et de l'AS CHERBOURG dans les années 60 est aussi une manière d'encourager la jeune équipe actuelle de dirigeants qui se bat pour conserver tout l'acquis de 100 années de football.

René GAUTIER

***Si quelqu'un connaît ou reconnaît (à gauche sur la photo de la page suivante) ce « Totor », merci de nous prévenir en mairie.**



1925 - 2025

100 ANS

AVEC L'ÉTOILE SPORTIVE DE MARIGNY



MARIGNY. — Université de Caen. — Nouveau Licencié. — Nous venons de prendre connaissance du « Journal de Caen », n° des 30 et 31 Juillet dernier. On y relève, en ce qui concerne la région, comme ayant été à la suite des examens de fin d'année, reçu licencié en droit, avec mention bien, le nom de M. Auguste Lecanu de Marigny, qui a obtenu, en outre, le deuxième prix au concours de droit civil, une mention au Concours de Démonstration, et le prix de Conférence. M. Lecanu ayant déjà obtenu dans les deux années précédentes, les mêmes prix de Conférence, se trouve, par suite, détenir le prix en question pour ses trois années de droit. Nos compliments au nouveau licencié. A bientôt le doctorat!

Sports. — Les jeunes gens de Marigny et des environs désireux de pratiquer le foot-ball-associations sont priés de se faire inscrire chez M. Leroquier à Marigny.

Entraînements tous les dimanches et jours fériés à 5 heures de l'après-midi sur le Champ-de Foire.

Le premier article consacré au football de l'ES Marigny paru dans Le Journal de la Manche et de la Basse-Normandie (aujourd'hui disparu) du 22 août 1925. En quelque sorte, son certificat de baptême...



Les trois mousquetaires des débuts de l'ES Marigny: de gauche à droite, Totor XXXXX, Marcel LEROQUIER et Eugène LAURENT. Marcel LEROQUIER, clerc de notaire de profession, sera aussi la « plume » du club et donc un précieux secrétaire et correspondant de presse.

1925/26: des débuts difficiles mais honorables...

Cent ans déjà... mais d'abord que se passait-il à l'époque sur la nouvelle planète football ?

En premier lieu, l'Étoile Sportive de MARIGNY après avoir réuni suffisamment de joueurs pour constituer une équipe, sous la présidence du Dr Marcel GUILLARD, autour de Totor XXXXXX à gauche sur la photo ci-dessus, Marcel LEROQUIER, au centre et Eugène LAURENT, à droite, a affilié le club en septembre 1925 à la Ligue de Normandie de football (LNF), créée à Rouen depuis 1920 et chargée d'organiser les compétitions de football au niveau de la région normande, exactement comme en 2025. Elle a pour relais un district qui porte le nom de district de Basse-Normandie.

CHRONIQUE SPORTIVE

Football-Association

Championnat de Basse-Normandie

Étoile Sportive d'Isigny (1) bat Étoile Sportive Marignaise (1) par 4 buts à 1

Résultat nettement en faveur des Tangos si l'on considère que l'équipe était composée de 9 joueurs titulaires de 1^{er} et 1 remplaçant, alors que Marigny se présente avec son meilleur onze.

Par cette quatrième victoire consécutive, en Championnat de 2^e Division, notre équipe se trouve gagnante du Groupe A et par là-même Finaliste du Championnat de Basse-Normandie.

La Partie

Malgré leur infériorité numérique, les Tangos attaquent d'entrée. A peine cinq minutes après la mise en jeu Isigny ouvre la marque. Ce premier but stimule l'ardeur de nos équipiers. Un corner concédé par Marigny, bien botté par Valère rentre au ras de la barre. Marigny flotte et Isigny en profite pour attaquer sans relâche. Un penalty contre Marigny est arrêté par le goal. Les Marignais essayent quelques descentes qui se brisent sur nos lignes arrières. Un nouveau penalty contre Marigny nous donne un troisième but. La mi-temps survient sur 3 à 0 en faveur d'Isigny.

A la reprise, Isigny prend le commandement des opérations et un quatrième but en résulte 10 minutes plus tard. Marigny profite d'un peu de relâche des Tangos, toute la ligne descend. Duchesne sort des bois, souffle la balle aux avants, mais le demi-droit de Marigny réceptionne et shoote dans nos buts Vides. Ce but donne de l'ardeur à Marigny, notre défense est à l'ouvrage. Notre goal sauve quelques situations dangereuses. La fin surviendra sur jeu assez égal sans toutefois aucun changement au résultat.

Excellent arbitrage du sympathique Adjudant Clément.

Notre équipe 2^e qui s'était rendue à St-Lô pour y rencontrer le Stade Saint-Lôis 3^e a succombé par 2 buts à 0. A noter que les buts furent marqués par les Stadistes dans les 10 dernières minutes après une belle partie de nos jeunes dont c'était la première sortie de la saison.

Félicitations à nos jeunes espoirs.

Les clubs de l'élite régionale sont déjà le Havre AC (1894), Le FC Rouen (1899), l'US Quevilly (1902), le Stade Malherbe (1913) et l'Olympique (1923) de Caen ou bien encore le CS Alençon (1917). Dans la Manche, les principaux clubs sont sans surprise, l'US Avranches (1897) l'AS Stella (1919) et l'Olympique B-N (1922) de Cherbourg, le Stade de Granville (1918), le Stade de Saint-Lô (1919) et l'ES Coutances (1921).

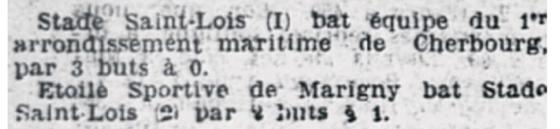
Pour les plus petites communes, le temps du football arrive aussi et, en 1925, l'ES Marigny va retrouver autour d'elle, par exemple: la Fraternelle de Périers, le CA Pont-Hébert, l'ES Isigny-sur-Mer, la Stella de Saint-Jean-de-Daye, l'US Lessay ou l'Avant-Garde de La Haye-du-Puits.

Pour toutes ces équipes, il s'agit essentiellement de matches amicaux, souvent contre les réserves des clubs des villes, ainsi Marigny remporte 2 à 0 son premier match, le dimanche 8 novembre face à l'équipe 2 du Stade Saint-Lôis!

Mais à partir 6 décembre 1925 jusqu'au 24 janvier 1926 sera disputé un championnat de deuxième division de district de Basse-Normandie entre l'ES Isigny, la Fraternelle de Périers et l'ES Marigny avec matches aller et retour. Ce sont donc les grands débuts officiels de Marigny dans le football régional!

Les quatre matches se terminent par quatre défaites, certaines douloureuses, d'autres tout à fait honorables pour des débutants: 4-3 et 4-1 contre Isigny - voir compte rendu du match ci-contre - et 8-0 et 8-2 contre Périers. L'ES Isigny remporte ce championnat.

Voilà pour les débuts de l'ES Marigny en 1925, année où le CASG Paris (club disparu en 1951) remporte la Coupe de France (le Championnat de France professionnel que nous connaissons ne débutera qu'en 1930) devant le FC Rouen par 2 buts à 1 et le Stade Malherbe de Caen remporte le Championnat de Basse-Normandie.



La première victoire de l'ES Marigny, relevée dans Ouest-Éclair du 9 novembre 1925, sera en match amical face à la réserve du Stade Saint-Lôis: 2 à 1... pas si mal pour des débutants!



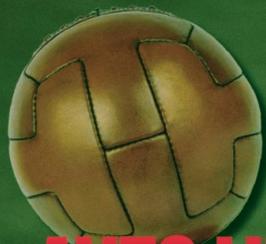
Le CASG Paris, vainqueur de la Coupe de France 1925 qui tenait lieu de Championnat de France ces années-là en battant le FC Rouen 2 à 1.

L'ES Marigny, dès octobre 1926, prépare sa nouvelle saison...

*Entre parenthèses, l'année de création.

L'ES Isigny-sur-Mer gagne le championnat de deuxième division de district 1925/26, mais Marigny n'a pas démerité, selon la presse locale, l'Avenir du Bessin & Le Journal d'Isigny.

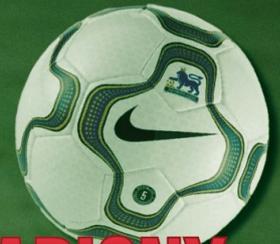




1925 - 2025

100 ANS

AVEC L'ÉTOILE SPORTIVE DE MARIGNY



On ne dispose pas de beaucoup d'archives des débuts de l'ES Marigny, mais cette photo de 1925 conservée par les descendants de la famille LEROQUIER permet de montrer tout l'engagement des joueurs...

La Vie Sportive

NOS BONNES ÉQUIPES DE FOOTBALL ASSOCIATION

Un combat pour le titre de champion de Normandie des clubs ligues "La Vie Sportive" contre "Le Brestois"...

LE CONGRÈS INTERNATIONAL

Paris, 11 mai. — Le F.I.F.A. organise son congrès annuel...

LE TOURNÉE DE L'ÉTOILE SPORTIVE MARGIGNAISE

Championnat de Normandie 1932, contre Domme, champion de Bretagne 1932, contre Domme, champion de Bretagne 1932, contre Domme...

1926/1935: un long et dur apprentissage...

Le dimanche 10 octobre 1926, la toute jeune Étoile Sportive de Marigny va reprendre son entraînement. Tous les anciens joueurs et nouveaux adhérents sont priés – par voie de presse, en l'occurrence *Ouest-Éclair* – de se réunir ce dimanche après-midi, sur le terrain, en vue d'un entraînement préparatoire à la formation des équipes.

Mais les victoires sont rares... L'ESM qui avait pourtant terminé la saison 2025-26 par une victoire 2 buts à 1 sur la réserve du CS Coutances est par exemple sèchement battue 4 à 0 à Pont-Hébert et par l'équipe 3 du Stade Saint-Louis.

MATCHES AMICAUX

Le C. S. Coutançais jouera demain à Marigny

Les dévoués dirigeants de l'Étoile Sportive de Marigny se sont assurés, pour dimanche prochain, la présence de l'équipe première du Club Sportif Coutançais. Cette équipe permettra aux spectateurs, qui seront certainement très nombreux, d'assister à une très belle partie.

Le Club Sportif Coutançais vient de terminer 3^e du championnat. Il a remporté de beaux succès au cours de la saison.

L'équipe viciieuse, habituée aux rencontres de championnat, est bien équilibrée et douée de beaucoup de volonté. Rajeunie, grâce à des éléments scolaires, elle a pratiqué pendant toute la saison un jeu rapide, très effectif et agréable à suivre.

L'Étoile Sportive de Marigny présentera sa meilleure équipe pour résister à la phalange coutançaise.

Pendant le match, la Musique de Marigny, désireuse de prouver sa sympathie aux sportifs, donnera un concert sur le terrain.

Il y aura foule, dimanche après-midi, à Marigny.

Prix d'entrée : 2 francs.

Match de gala à Marigny, le dimanche 13 avril 1930, avec les tambours et trompettes de la Lyre marignaise entre le CS Coutances et l'ES Marigny. Un bon moyen pour faire connaître le football à une époque où n'était pas encore un phénomène de société.

La saison 1927/28 n'est pas meilleure avec notamment des défaites en championnat de Basse-Normandie de 2^e série devant l'Avant-Garde de La Haye-du-Puits tant à l'aller – 5 buts à 2 – qu'au retour 8 à 2 avec un commentaire peu encourageant dans la presse qui indique que l'équipe de Marigny s'est découragée. Son capitaine montrant même le mauvais exemple en quittant le terrain peu avant la fin.

Les dirigeants, eux, ne se découragent pas pour autant et multiplient les initiatives. Ainsi le dimanche 13 avril 1930, ils invitent le CS Coutances à venir disputer en quelque sorte un match de gala au cours duquel la Lyre marignaise a prêté son concours en donnant un concert sur le terrain. Le prix de l'entrée est de 2 francs soit 1,35 euros actuels! (Résultat à retrouver)

Les années suivantes sont faites de haut et de bas : par exemple, les joueurs ont droit à une superbe photo, le 12 mai 1932 dans le quotidien local *Ouest-Éclair* dans la rubrique « Nos bonnes équipes de football association de la Vie sportive » autrement dit un réel encouragement qui se traduit par des victoires comme celle acquise 7 à 1 devant les voisins de Feugères. Mais les défaites s'enchaînent au cours de la saison 1932/33: 3 à 0 contre l'équipe du 8^e Régiment d'Infanterie alors basé à Saint-Lô, 2 à 1 contre Canisy à l'aller et forfait pour le match retour. Rien ne va plus! Au point que le 3 février 1935, *Ouest-Éclair* annonce que dans sa réunion du 29 janvier, le district de Basse-Normandie a prononcé la dissolution du club en même temps que ce celle de l'US Donville.

Il faudra attendre 1937 pour retrouver une nouvelle équipe et prendre un nouveau départ avec un autre président, le Dr Henri JOURDAN qui vient de remplacer le Dr Marcel GUILLARD à son cabinet de médecin et aussi à son poste de président.



Et pendant ce temps-là, le L'Olympique de Lille, qui deviendra l'actuel LOSC en 1944, remporte en 1932/33 le premier championnat de France de football professionnel. Aucun club normand n'y participe. Le club le plus proche est le Stade de Rennes UC.

Cas du joueur Suard André (licence n° 58.610). — Le joueur Suard André, du C. A. Mines de May ayant été expulsé du terrain pour incorrection envers l'arbitre sera convoqué le 12 février 1935.

Amendes. — Matches, n° 144 : U. S. C. Caen, 10 francs ; n° 169 : C. S. Coutances, 4 fr. ; n° 170 : C. S. Carentan, 2 fr. ; n° 174 : A. S. P. T. T. de Saint-Lô, 14 fr.

Sociétés rétablies dans leurs droits. — N° 5.568 : Union Sportive Sagienne ; n° 6.510 : U. S. de Vassy.

Dissolution. — N° 7.402 : U. S. Donville ; n° 4.827 : Étoile Sportive Marignaise.

Mauvaise nouvelle avec la confirmation des difficultés du club concrétisées par sa dissolution officielle en 1935, prononcée par le district de Basse-Normandie, instance officielle du football régional.



MEMORIAL COBRA



Venez découvrir le
MEMORIAL COBRA

de Marigny-le-Lozon



**Visite libre et gratuite
tous les jours de 9h à 19h**



Accès simple et sécurisé en flashant le QR code placé à la porte d'entrée.

Rue du 8 mai 1945 (derrière le restaurant « Le fil des Saisons »)
Marigny 50570 MARIGNY-LE-LOZON

À VENIR

OVNI EXPO

COLLECTIF

AURELIE CHALLES
AURORE PROD'HOMME
OKLIMOR

OISEAU VOLANT NON IDENTIFIE

Du 7 avril au 2 juin à
Marigny-le-Lozon

**Sculptures
Céramique**

Aux horaires d'ouverture de la
galerie-boutique "On est bien là"

Choses écrites



On est
Bien Là

Infos et contact : onestbienla.fr ou aurelechalles.com 07 66 70 84 20



1ER MAI GRANDE BRADERIE MARIGNY-LE-LOZON

3€ /mètre Particulier (minimum 4m)

Animation PONEYS

Animation Enfants

Buvette

Restauration sur place

Et bien plus encore !

8€ /m Professionnel objets occasion
(minimum 4m)

50€ /emplacement restauration
et objets neufs

(Professionnel réservation obligatoire)



Ouverture et placements exposants à 6h00
Pas de réservation. Renseignements : 0628522118

L'UCAM rappelle à la population marignaise que la circulation et le stationnement seront interdits de 6h à 18h, et invite les habitants du bourg et des rues adjacentes à prendre leurs précautions. L'UCAM remercie chacun de sa compréhension pour les gênes occasionnées cette journée.



ELLA GUNN

ONCE UPON A TIME IN... LOZONGELES

SAMEDI 3 MAI
RELEASE PARTY DU NOUVEL ALBUM ONE WAY TICKET

CONCERT AVEC EN SPECIAL GUESTS
SALLE POLYVALENTE DE LOZON
ENTREE 5€ 19H30

Jayde & LYRIX LOST HOURS

RESTAURATION BUVETTE SUR PLACE
INFOS ET RESERVATIONS SUR
WWW.ELLAGUNN.COM

BC Informatique Périers

MARIGNY-LE-LOZON

Exposition

80^e anniversaire de l'armistice
de la 2^e guerre mondiale

Plus de 600 documents

La capitulation

Espace Westport - Entrée libre

Judi 8 mai : 14h - 18h
Vendredi 9, samedi 10, dimanche 11, lundi 12, mardi 13 : 9h - 12h / 14h - 18h

TARIF: 42.00€

SAMEDI 24 MAI
Condé sur Vire

**MARC-ANTOINE
LE BRET**

Reservations:
HCPES à Condé sur Vire
Centre E.Leclerc à Agneaux, FNAC à Saint-Lô
Epicerie Viveco et Mercerie L'Atelier à Marigny le Lozon
<https://www.billetteries.fr/billetterie/marc-antoine-le-bret>
Infos: 06.48.78.30.37

fnac
Côté Manche

VACHEMENT SONORE

Vendredi 27 juin

Apéro concert Vachement sonore
gratuit place Westport.

Grillade et buvette sur place.



FETE SAINT PIERRE

Du samedi 28 au lundi 30 juin

- * Fête foraine
- * Feu d'artifice le samedi soir
- * Course cycliste le lundi



Le club de foot fête ses 100 ans !

Au stade Yves Lemazurier

le samedi 14 juin 2025 à partir de 14h

Au programme :

- Exposition de l'histoire du club de puis 1925
- Match avec des anciens joueurs du club et des joueurs actuels
- Des animations pour les enfants comme pour les grands



LOZON

Lundi 14 juillet

Méchoui républicain

Samedi 23 août

Apéro concert à partir de 19h

DÉMARCHAGE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES OU ISOLATION EXTERIEURE



Attention au démarchage à domicile pour la pose de panneaux photovoltaïques ou l'isolation extérieure.

Restez vigilant, **si vous n'êtes pas intéressé, ne signez aucun document.**

Avec un mandat signé, l'entreprise peut demander des autorisations d'urbanisme pour votre habitation et vous ne pourrez pas faire annuler la demande. Le service urbanisme de la mairie reste à votre disposition si besoin :

urbanisme@marigny-le-lozon.fr

Installer des panneaux solaires sur mon toit, les bons réflexes !



L'énergie solaire, pour faire quoi ?

Les panneaux solaires **thermiques** permettent de chauffer de l'eau qui va alimenter un circuit de chauffage ou un ballon d'eau chaude.

Les panneaux solaires **photovoltaïques** permettent de créer de l'électricité.



saint-lo-agglo.fr



Ce qu'il faut savoir



- ✓ Avant d'envisager l'installation de panneaux solaires, pensez à **bien isoler votre logement** pour optimiser vos économies.
- ✓ Le choix entre production **thermique** et/ou **photovoltaïque** dépendra de vos consommations actuelles d'électricité et d'eau chaude.
- ✓ **1, c'est le ratio « puissance installée/production »** qu'il faut retenir en Normandie pour le solaire photovoltaïque. Ex : une installation de 6 000 Watt crête produira 6 000 kWh/an.
- ✓ Une installation solaire photovoltaïque ne permet que très rarement l'autonomie énergétique.
- ✓ L'installation de panneaux solaires peut être éligible à des **primes financières de l'État**. Saint-Lô Agglo n'attribue pas d'aide pour l'installation de panneaux solaires.
- ✓ Les panneaux solaires ont une **durée de vie de plus de 25 ans**. Il faut donc penser aux éventuels besoins de **réfection de toiture** pour éviter les surcoûts.

Je monte mon projet de panneaux solaires, je vérifie :

- Mon projet tient compte des capacités techniques de ma charpente et de l'état de ma toiture. Les besoins de réfection de toiture ont été pris en compte.
- Mon installation électrique est conforme et adaptée à mon projet.
- Avant la signature du devis, je vérifie si mon projet est soumis à une autorisation d'urbanisme auprès de la mairie.
- L'entreprise est labellisée RGE et possède une assurance décennale pour l'installation de panneaux solaires.
- Le devis fourni par l'entreprise est accompagné d'une étude de production d'électricité ou d'impact sur ma production d'eau chaude.
- Pour un projet photovoltaïque, je vérifie auprès de l'entreprise les modalités d'accompagnement des 3 grandes étapes administratives :
 - Le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme.
 - L'enregistrement de l'installation auprès d'Enedis.
 - La signature du contrat sur 20 ans auprès de EDF Obligation d'Achat.
- Une fois installés, je déclare les panneaux solaires auprès de mon assureur.

Vous vous posez des questions ? Contactez le service habitat au
02 14 29 00 38 / habitat@saint-lo-agglo.fr
+ d'infos sur saint-lo-agglo.fr ou ici :



VEOLIA CONTRAT DE PRELEVEMENT

Suite au changement de prestataire, la demande de prélèvement n'est pas automatique. Si vous souhaitez être prélevé pour vos factures d'eau, complétez et renvoyez le document ci-dessous :



VEOLIA

Message important aux abonnés du service de l'eau

Madame, Monsieur,

Veolia a à cœur de vous apporter toutes les informations sur votre nouveau service d'eau potable. Vous trouverez les moyens pour nous contacter en cas de besoin. Souscrivez à des services tels que la mensualisation pour mieux gérer votre budget et étaler vos dépenses. Grâce à la facture électronique, faites un geste pour l'environnement et consultez toutes vos factures au même endroit, sur votre espace client.

Vous retrouverez toutes les informations sur votre abonnement en créant votre espace client sur www.service.eau.veolia.fr.

Votre Service Consommateurs

Contactez nous quand et comme vous le souhaitez



En agence :

989 rue Jules Vallès 50000 Saint Lô
Horaires : 10h-12h30 / 14h-16h



09 69 39 56 34

du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h



www.service.eau.veolia.fr
Application Veolia et moi

Le paiement Zen

Passer au **prélèvement mensuel** ou à **chaque facture** pour en finir avec :

- Le casse-tête du paiement
- Les frais de dossier liés à un oubli ou bien un retard de paiement

Un service gratuit, sans engagement et modifiable à tout moment. Il vous suffit de retourner le mandat ci-dessous.

La facture électronique

- Un archivage sécurisé durant 5 ans
- Disponible à tout moment 7j/7 24h/24
- Un choix utile pour l'environnement

Service gratuit et sans engagement.

SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE PRÉLEVÉ MERCİ DE RENVoyer LE DOCUMENT CI-DESSOUS

Il vous suffit de retourner le mandat de prélèvement complété, signé et accompagné d'un RIB, sans oublier de cocher votre choix de fréquence de prélèvement. Complétez les données préremplies ci dessous :

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

RUM : _____ (Zone réservée au créancier)

TITULAIRE DU COMPTE

Nom Prénom

Numéro de compteur : _____

Date de naissance : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse du titulaire : _____

Email : _____

Nombre d'occupants du logement (pour un ajustement précis des mensualités) : _____

Numéro de Compte : **Joindre un RIB (ou IBAN/BIC)**

Je souhaite bénéficier du prélèvement : à chaque facture chaque mois (le 5 ou le 10 de chaque mois)

Date : _____ Lieu : _____ Signature : _____

CRÉANCIER

Raison sociale : VEOLIA-CGE.
Adresse : 21, rue de la Boétie
75008 PARIS

Code Interne : NRM

Identifiant (ICS) :
FR68ZZ437614

A retourner à : Veolia Eau - TSA 80122 - 37911 Tours Cedex 9 ou à veoliasaintlo@veolia.com

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Veolia à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Veolia. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, sans tarder et au plus tard dans les 13 mois suivant la date de débit de votre compte en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux bases.



LES SERVICES DANS LA COMMUNE

La Mairie de MARIGNY-LE-LOZON vous accueille :

Lundi : 9h à 17h (journée continue)

Mardi : 9h à 12h - 14h à 17h

Mercredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Jeudi : 9h à 12h - 14h à 18h

Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Tél : 02.33.55.15.26

courriel : accueil@marigny-le-lozon.fr

www.mairie-marigny.com

La Mairie annexe de LOZON vous accueille :

Le mardi de 10h à 12h

Tél : 02.33.56.23.34

courriel : mairie.lozon@wanadoo.fr

BIBLIOTHEQUE lundi : 14h à 17h30 mardi : 14h30 à 16h mercredi : 10h à 12h et 14h à 17h30 jeudi : 14h à 18h vendredi : 14h à 17h30 samedi : 10h à 12h	02.33.56.81.29	RESTAURANT SCOLAIRE	02.33.55.20.86
AGENCE POSTALE COMMUNALE du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h le samedi de 9h à 12h	02.33.55.15.26	TARENTELE Garderie périscolaire	02.33.55.15.37
Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP)	02.33.55.34.30	ECOLE JULIEN BODIN	02.33.55.15.93
MISSION LOCALE sur rendez-vous au Pôle public lundi matin	02.33.57.17.17	ECOLE NOTRE DAME	02.33.55.49.94
Assistance sociale: Manon MARAIS Tous les mardis de 9h à 12h au Pôle public sur rendez-vous	02.33.77.28.93	COLLEGE JEAN MONNET	02.33.55.19.86
A.D.M.R Tous les mercredis de 9h30 à 11h45 au Pôle public	06.65.11.04.10	CRECHE	02.33.06.12.37
MAISON DE RETRAITE EHPAD Les Hortensias	02.33.77.14.77	RELAIS PETITE ENFANCE (R.P.E) 9h à 11h30 et le jeudi de 16h à 18h30	02.33.05.23.84
S.S.I.A.D (Soins infirmiers à domicile)	02.33.72.27.61	ACCUEIL DE LOISIRS Pôle enfance	02.33.72.23.98
C.L.I.C (Accès aux droits des personnes âgées) Centre médico social 7 rue de La Libération à Saint-Lô	02.33.06.04.71	Mme Adèle HOMMET Conseillère départementale : sur rendez-vous adele.hommet@manche.fr	06.31.40.21.29
VEOLIA	09.69.39.56.34	M. Philippe GOSSELIN Député de la Manche	02.33.05.05.50
		Mme Florence MAZIER Conseillère régionale florence.mazier@normandie.fr	02.31.06.95.01
		GENDARMERIE Saint-Jean-de-Daye du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h	02.33.72.50.20
		DECHETTERIE lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h	



MARIGNY-LE-LOZON
Flasher ce code
EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®
GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

Nos agents d'accueil vous accompagnent sur rendez-vous dans vos démarches administratives du quotidien.

Visitez notre site internet : www.mairie-marigny.com